

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/18
11 septembre 2003

(03-4754)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

PAKISTAN

Déclaration de S.E. M. Humayun Akhtar Khan
Ministre du commerce

C'est pour moi un grand honneur d'être ici aujourd'hui et d'avoir la possibilité de prendre la parole devant une aussi auguste assemblée. À mi-chemin de l'achèvement du Programme de Doha, cette Conférence sera pour nous d'une grande utilité si nous parvenons à examiner d'un œil critique la question de savoir si nos travaux sont jusqu'à présent en bonne voie, et, sinon, comment les remettre sur les rails.

Il est manifeste que nous sommes dans une impasse et de ce fait, nous voyons déjà apparaître de sérieuses fissures dans le système commercial multilatéral. Il en résulte que les arrangements commerciaux bilatéraux et régionaux se multiplient. En même temps, un grand nombre de pays, en particulier de pays en développement à faible revenu, sont laissés à l'écart et se marginalisent. Il faut que nous fassions fonctionner le système commercial multilatéral de manière qu'il serve à tous. Si nous voulons atteindre les objectifs de développement du millénaire, il faut que nous passions des discours aux actes et que nous nous engagions à nouveau à œuvrer au Programme pour le développement que nous avons arrêté à Doha.

À mi-parcours, le seul acquis notable a trait aux ADPIC et à la santé publique. Il s'agit là en fait d'un accord historique et important. Hormis cela, les résultats obtenus jusqu'à présent ne semblent pas très prometteurs, que ce soit du point de vue des ambitions ou des objectifs de développement. Nous avons laissé passer toutes les dates limites et il semble que nous en soyons au point mort dans plusieurs domaines importants pour le développement. Aucune modalité de négociation n'a été convenue en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits tels que ceux de l'agriculture ou de l'industrie. Nous n'avons que des projets de cadre, qui ne donnent aucune idée de ce qui pourrait finalement être réalisé.

Si nous prenons par exemple le cas de l'agriculture, un accord sur le calendrier et l'ordre du jour relatifs à la fixation de modalités de négociation devait être trouvé d'ici à la fin de mars 2003. Six mois plus tard, nous n'avons qu'un accord-cadre contesté dont les ambitions sont très limitées. Il n'y a presque aucun engagement significatif concernant la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion sur les échanges, l'élimination des subventions à l'exportation ou un accès véritable aux marchés. Cette impasse a de graves répercussions sur tous nos autres domaines de négociation.

Pour les produits industriels, le problème est moins compliqué. Les pays développés ont de faibles droits de douane sauf sur les produits qui présentent un intérêt sur le plan des exportations pour les pays en développement à faible revenu. On s'attendait à ce qu'ils parviennent à convenir de modalités de réduction de leurs droits de douane sur ces produits tout en acceptant que les pays en développement aient des tarifs douaniers protecteurs pour leurs nouvelles industries. Malheureusement, des acteurs importants n'ont pas pu s'y résoudre parce qu'ils ne sont pas disposés à admettre que les pays en développement bénéficient d'un traitement différencié. Par conséquent, nous

n'avons pas davantage progressé à cet égard, ayant laissé passer les dates limites et étant en retard d'au moins six mois. Si nous ne voulons pas perdre plus de temps, il faut que nous donnions une orientation politique associant l'ambition et le développement.

Nos progrès sont assez lents dans les négociations relatives à la libéralisation des services. Nous ne devrions pas oublier que les gains que pourrait entraîner le succès de la libéralisation du commerce des services sont immenses – très supérieurs à ceux qu'entraînerait une libéralisation comparable du commerce des biens. Si nous croyons au développement et à la création de possibilités de travail pour des individus plus nombreux, nous devrions être plus libéraux en ce qui concerne le mouvement des personnes physiques.

L'accès réel aux marchés restera le moteur du développement. Nous ne devrions pas non plus perdre de vue que la Déclaration de Doha a accordé une place importante aux questions de mise en œuvre, au traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement et au renforcement des capacités en matière d'offre. D'autres questions présentant un intérêt pour les pays en développement comme celle du commerce, de la dette et des finances et celle du transfert de technologie sont également importantes et doivent faire l'objet d'une attention plus ciblée.

Le recours croissant aux obstacles non tarifaires et l'utilisation abusive d'instruments de défense commerciale tels que les mesures antidumping et les mesures de sauvegarde constituent un autre domaine de préoccupation. Il est fort nécessaire de s'attaquer aux obstacles non tarifaires et de veiller à ce que les lois relatives aux mesures commerciales correctives ne soient pas utilisées à des fins protectionnistes.

Pour ce qui est des questions de Singapour, les Membres estiment à juste titre que le programme de travail auquel ils se sont attelés est déjà lourd et que leur capacité d'œuvrer de façon satisfaisante à la création de nouvelles règles et à leur mise en œuvre est limitée. Il faut que nous soyons créatifs et souples. La question de l'élargissement du cadre de l'OMC à de nouveaux domaines doit être abordée de manière rigoureuse et mesurée en tenant compte des sensibilités et des réserves des pays en développement.

Espérons que la réunion de Cancún marquera un tournant dans les négociations. Il est indispensable pour nous tous que ce cycle de développement s'achève en temps voulu et qu'il soit à la hauteur des ambitions et des buts que nous nous sommes fixés. Chacun de nous y gagnera. C'est la seule manière d'ajouter 400 à 500 milliards de dollars au revenu mondial et d'accroître de 150 milliards de dollars par an celui des pays en développement dans un environnement économique par ailleurs morose. Selon un rapport de la Banque mondiale, cela permettrait à 144 millions de personnes d'échapper à la pauvreté. Si nous échouons, ce sera entièrement par notre faute qu'elle restera pour bien des années le lot de millions d'êtres humains. Gardons-nous donc d'échouer et faisons preuve d'une certaine souplesse pour que cette occasion unique qui nous est offerte par le Programme de Doha pour le développement soit saisie aujourd'hui.
